

Saison 2022 : Demande de licence F.F.TRI.

IDENTITÉ : Camille DELCHAMBRE
TYPE DE LICENCE : B - Lic. club - Compétition - S. & V.
ASSURANCE : Formule 1
CLUB : LOMME NATATION TRIATHLON
DATE DE NAISSANCE : 03/08/1991
TARIF (hors cotisation du club) : 105,15 €
LIGUE : HAUTS DE FRANCE
TYPE DE CERTIFICAT MÉDICAL À FOURNIR
- Compétition

MUTATION - DROIT DE FORMATION / DROIT DE MUTATION

Chaque licencié, ou son représentant légal s'il est mineur, est informé que :

Les athlètes qui demandent une mutation devront régler des droits de mutation, et le cas échéant de droits de formation (sont concernées par les droits de formation les catégories Minime à Senior 2 voir réglementation sportive).

EN PRENANT MA LICENCE, J'AI BIEN CONNAISSANCE QUE :

Mon club et les instances fédérales ont accès à mes données au travers l'application fédérale afin de leur permettre de réaliser toute action en lien avec mes activités au titre de ma licence (validation de licence, réponse à mes demandes, mise à jour mon profil, statistiques, sélection régionale / nationale....).

Les sociétés d'inscription en ligne référencées auprès de la F.F.TRI. peuvent vérifier l'existence et la conformité de ma licence afin de sécuriser et simplifier les inscriptions en ligne aux épreuves.

Mes données sont transmises à AssoConnect, partenaire de la F.F.TRI., afin que mon club, les instances fédérales, puissent y accéder depuis leur compte AssoConnect et bénéficier de services en ligne facilitant la gestion d'adhérents ainsi que la gestion de l'association.

DROIT À L'IMAGE

J'autorise la Fédération française de triathlon à utiliser les photographies, les vidéos et les captations sonores prises lors des manifestations dites "Grande Épreuve fédérale". Je suis également informé.e que les images prises lors de mon activité sportive pourront être utilisées et commercialisées sous divers procédés et supports de communication connus ou inconnus à ce jour (affiches, articles de presse, programmes, etc). En répondant "oui" à cette question, j'autorise la fédération à utiliser mon image à cet effet sans contrepartie d'aucune sorte sur tout le territoire national et dans le monde entier pour la durée légale de protection.

PUBLICATION DES RÉSULTATS

J'autorise la F.F.TRI. et les organisateurs affiliés à la F.F.TRI. à diffuser son nom, son image, sa voix et sa prestation sportive lors de sa participation aux épreuves agréées par la F.F.TRI. en vue de toute exploitation directe ou sous forme dérivée de l'épreuve, et ce sur tout support connus ou inconnus à ce jour

Saison 2022 : Demande de licence F.F.TRI.

ASSURANCE

Je soussigné(e) (le demandeur ou son représentant légal s'il est mineur) Camille DELCHAMBRE reconnaît avoir été informé de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels la pratique sportive peut m'exposer/exposer mon enfant.

La notice d'information assurance vous a été remise lors de la prise de licence en ligne afin d'attirer votre attention sur l'intérêt que vous avez à souscrire un contrat d'assurance de personne couvrant les dommages corporels auxquels peut vous exposer votre pratique sportive et de vous informer :

- des garanties d'assurance de personne souscrites par la F.F.TRI auprès de la MAIF, ainsi que des formalités à accomplir en cas de sinistre
- de la possibilité de souscrire des garanties Atteinte corporelle complémentaires facultatives permettant de renforcer les garanties de base du contrat
- de la possibilité de souscrire des garanties optionnelles Dommages au vélo

Outre des garanties d'assurance couvrant les risques de Responsabilité Civile (article L 321-1 du Code du Sport) et de Défense Pénale et Recours à la suite d'accident (formule d'assurance n°1), vous pouvez bénéficier de garanties Atteinte corporelle et Assistance souscrites par la F.F.TRI auprès de la MAIF en choisissant les formules d'assurance n°2 ou 3.

Conformément à la loi, ces garanties Atteinte corporelle et Assistance sont facultatives. Ainsi, vous pouvez décider de souscrire uniquement la formule d'assurance n°1, Responsabilité civile seule sans garanties Atteinte corporelle, ni Assistance rapatriement.

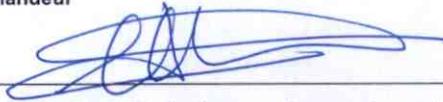
Vous avez choisi la FORMULE D'ASSURANCE N°1. Par ce choix, vous manifestez votre refus d'adhérer à la garantie Individuelle accident et assistance rapatriement.

La formule d'assurance n°1 ne comprend aucune garantie d'assurance de personne ni d'assistance. En d'autres termes, aucune indemnisation ne vous sera versée par l'assureur fédéral en cas de dommage corporel dont vous pourriez être victime lors de la pratique du triathlon et des disciplines enchaînées ainsi qu'aucune prestation d'assistance.

La fédération vous informe qu'il peut être de votre intérêt de souscrire, auprès de l'assureur de votre choix, un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels votre pratique sportive peut vous exposer.

A..... Lille Le..... 30/12/2021

Signature du demandeur



Je déclare sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur ce formulaire et m'engage à respecter l'ensemble des règlements fédéraux (réglementation sportive, statuts, règlement intérieur, règlements disciplinaires, etc) ainsi que les conditions générales d'utilisation des services.

Je m'engage à imprimer, signer et remettre à mon club ma demande de licence ainsi que les documents justificatifs demandés.

A..... Lille Le..... 30/12/2021

Signature du demandeur



MERCI D'ENVOYER VOS DOCUMENTS ET RÈGLEMENT À VOTRE CLUB :

LOMME NATATION TRIATHLON

YANNICK GHYS

41 ALLEE DU PETIT TROT

59840 LOMPRET

| Cotisation unitaire TTC par licencié | Formule 1 RC seule | Formule 2 RC / IA / Assistance | Formule 3 Toutes garanties |
|---|--|---|---|
| Responsabilité civile & défense pénale et recours | 2,45 € TTC | 4,81 € TTC | 187,82 € TTC |
| Individuelle accident – Garantie de base | Je blesse un tiers J'endomme le matériel d'un tiers | Je blesse un tiers J'endomme le matériel d'un tiers | Je blesse un tiers J'endomme le matériel d'un tiers |
| Assistance rapatriement | | Je me blesse seul | Je me blesse seul |
| Rachat de la franchise RC vélo – Franchise unique 200 € (au lieu de 500 € ou 1000 €) | | Je me blesse ou je suis malade, je contacte MAIF Assistance qui fera le nécessaire en fonction de la situation. | Je me blesse ou je suis malade, je contacte MAIF Assistance qui fera le nécessaire en fonction de la situation. |
| Tous dommages accidentels au vélo – max 3000 € et Franchise 300 € (équivaut à l'option A) | | | J'endomme mon vélo seul |
| Annulation d'inscription à une épreuve FFTRI avec – Franchise 25 € | | | En cas de maladie mes frais d'inscription à une épreuve FFTRI sont remboursés |